

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

Critères pour l'évaluation de projets de formation interprofessionnelle

Critères Préalable

1. Le projet implique un minimum de deux professions qui apprennent ensemble, l'une de l'autre, et l'une sur l'autre.
2. La qualité des soins et l'amélioration de la collaboration est au centre de l'objectif de la formation.

Critères Méthodologiques

Évaluation

3. Une évaluation du projet est prévue.
 - a. Les objectifs (*outcomes*) sont clairement définis.
 - b. Une évaluation qualitative, quantitative ou semi-quantitative de la qualité est prévue par le projet.
 - c. Un rapport d'évaluation est prévu et proposera des suggestions de développement.

Méthode

4. Les principes de l'éducation pour adultes sont utilisés (*problem based learning, action learning sets, etc.*).
5. Les méthodes d'apprentissage sont basées sur des expériences pratiques.
6. L'interaction entre les étudiants des professions impliquées est importante.
7. Une définition des connaissances théoriques et des compétences pratiques requises est établie.

Critères Interprofessionnels

8. Le projet de formation prend en compte de manière directe et conséquente [les principes du « Centre for the advancement of Interprofessional Education \(CAIPE\) pour l'éducation interprofessionnelle.](#)

Impact

9. Le projet peut être adapté à d'autres contextes et ainsi jouer un rôle phare pour le développement d'une culture interprofessionnelle.